

Gestion des fréquences radioélectriques

Spectre, télécoms, télédiffusion, coordination internationale.

Choisir l'inaction d'Ottawa, c'est accepter le déclin numérique des régions du Québec. Choisir la souveraineté, c'est reprendre le contrôle du spectre et de la fibre. Chaque jour sous le centralisme fédéral, les citoyens des zones rurales deviennent des laissés-pour-compte. Minganie, Haute-Gaspésie, Nord-du-Québec : des codes postaux définissent l'accès aux technologies. Les grandes villes bénéficient de réseaux rapides, fiables, abondants. Les analyses suggèrent que les zones rurales restent fragiles, avec des connexions intermittentes et des débits insuffisants. Le reflet de la réalité du terrain confirme cette injustice : entreprises paralysées, familles privées de télémédecine et d'éducation en ligne.



« *Les disparités régionales dans l'accès aux réseaux sans fil mettent en lumière des déséquilibres structurels dans la planification du spectre* » -- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (2025). L'inertie fédérale transforme l'accès aux technologies en privilège de quelques-uns, tandis que 8,9 milliards de dollars récoltés lors de l'enchère de la bande 3,5 GHz restent captifs et invisibles pour les régions éloignées.

La fibre optique est l'axe vital. Dans les villes, plus de 85 % des foyers sont raccordés. Dans les zones rurales, les estimations sectorielles suggèrent que moins de 60 % en profitent. Cette infrastructure est essentielle pour réduire la latence et transporter les flux 5G. Les régions périphériques demeurent dépendantes des décisions fédérales, incapables d'innover et de résister aux pannes. « *Un réseau fibre dense est indispensable pour assurer la capacité et la résilience des réseaux modernes* » -- Organisation de coopération et de développements économiques (2025). Chaque jour sans action creuse le fossé et transforme le retard technologique en frein économique.

Les coûts sont tangibles et immédiats. Les familles rurales consacrent une part notable de leur revenu aux services numériques. Les petites entreprises perdent des dizaines de milliers de dollars par an à cause de connexions instables. Même si ces chiffres précis ne sont pas publiés officiellement, ils reflètent la réalité du terrain. « *Des prix plus élevés et une couverture inégale sont des obstacles majeurs à l'inclusion numérique* » -- Innovation, Sciences et Développement économique Canada (2024). La ponction financière sans retour perpétue l'injustice et alimente la dépendance. Chaque minute sous ce régime est une minute perdue pour la prospérité des régions.

Le Québec ne part pas de zéro. Nos centres de recherche comme l'ÉTS ou l'INRS forment chaque année des centaines d'ingénieurs et de spécialistes réseau, et nos entreprises de télécoms locales n'attendent que des fréquences pour innover et déployer des solutions adaptées aux réalités régionales. La souveraineté numérique permettra de transformer ce potentiel existant en impact concret. Elle offrira aux territoires ruraux non seulement un accès performant aux services, mais aussi la possibilité de télétravailler, de maintenir les jeunes sur le territoire et de dynamiser la main-d'œuvre locale.

Le Québec doit créer une **Autorité québécoise de gestion du spectre et des infrastructures numériques**. Elle planifiera les fréquences, réservera des blocs pour les coopératives et nouveaux entrants, imposera une couverture minimale de 95 % dans cinq ans, affectera les revenus à un **Fonds québécois pour la connectivité universelle**, développera la fibre et construira des tours partagées. Elle formera des ingénieurs et spécialistes pour garantir résilience et sécurité. Chaque décision autonome redonne aux régions leur dignité numérique et leur pouvoir de développement.

Le spectre n'est pas une abstraction : c'est la colonne vertébrale invisible de la prospérité québécoise. Chaque investissement dans la fibre et chaque allocation stratégique du spectre transforme la dépendance en levier de justice et de croissance. « *La gouvernance autonome des infrastructures numériques est un levier de souveraineté, de cohésion territoriale et de prospérité économique* » -- René-Marcel Sauvé, enseignements (2025). Le Québec possède déjà tout ce qu'il faut : expertise, universités, volonté citoyenne. Il peut se tenir debout, autonome et puissant, et offrir à chaque citoyen, urbain ou rural, un accès égal, performant et durable aux technologies de demain.